

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 10

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

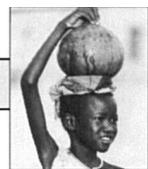
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Racisme et migration

Une réflexion sur un phénomène qui ronge notre humanité aux quatre coins de la planète.

Race et racisme appartiennent à la même famille. Racisme désigne à la fois une attitude et une idéologie d'un ensemble d'idées et de pratiques qui crée des hiérarchies et des discriminations entre différents groupes humains. Ce comportement se retrouve à diverses époques et sur tous les continents. Il justifie les invasions, l'esclavage, la soumission des autres peuples.

Afin d'éviter toute confusion, nombre de chercheurs – Todorov en particulier dans son ouvrage *Nous et les Autres*, Paris, Seuil 1989 – font usage du terme «racialisme» pour désigner le mouvement d'idées qui se développe en Europe occidentale dès le milieu du XVIII^e siècle.

quatre cents ans que les habitants de l'Europe inondent les autres parties du monde et publient sans cesse de nouveaux recueils de voyages et de relations, je suis persuadé que nous ne connaissons d'hommes que les seuls Européens» (1794).

Race et culture vont alors de pair pour les adeptes des théories scientifiques. Les qualités morales dépendent des caractéristiques physiques. Buffon (1701-1788) faisait autorité en matière scientifique. Dans son *Histoire naturelle*, un chapitre est consacré aux «Variétés dans l'espèce humaine». Il place au sommet de la hiérarchie des peuples les Européens, et, tout en bas, les indiens des Amériques et les aborigènes australiens. «Ceux de tous les êtres humains qui appro-

dent sur les doctrines et y puisent une justification, les sociétés sont entraînées dans des violences d'une extrême gravité. Ce fut le cas du nazisme, c'est celui de la «purification ethnique» actuellement pratiquée en Bosnie-Herzégovine.

Les races n'existent pas

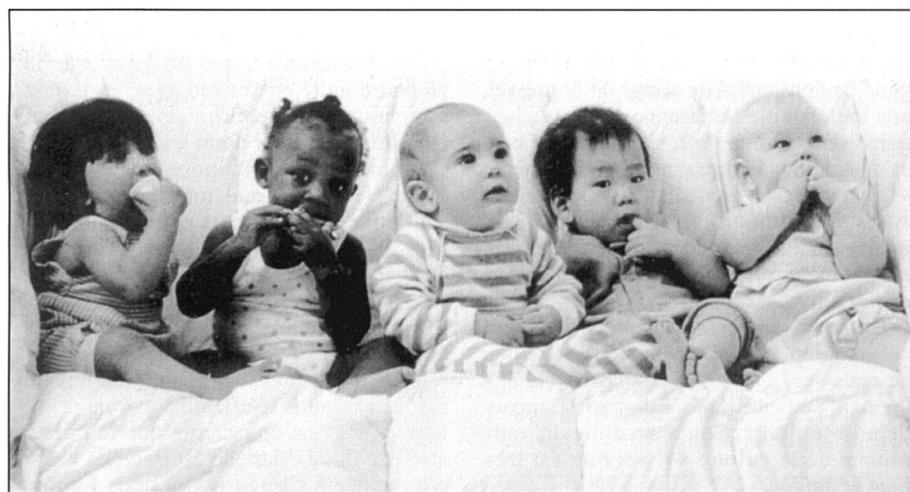
La doctrine racialiste se fonde sur des idées forces: celle de l'existence des races, du lien entre caractéristiques physiques et qualités morales, de l'absence de toute liberté de l'individu face à la culture de son groupe, déterminé qu'il est par l'imprégnation de sa race, et enfin celle de la nécessité de classer les races selon une hiérarchie unique de références et de valeurs. Les scientifiques aujourd'hui réfutent la notion de race. Les êtres qui peuplent notre planète sont multiples et il s'avère impossible de les classer rigoureusement en groupements homogènes. On obtient des classements très différents selon les divers critères d'analyse: épiderme, gènes, groupes sanguins, système osseux. Parmi les multiples groupes ainsi constitués, on observe plus de différences entre les individus d'un même groupe qu'entre les groupes entre eux.

Les êtres humains se répartissent par exemple en quatre groupes sanguins. Opter pour une classification selon ce critère bouleverse les regroupements fondés sur la couleur de la peau. Le groupe sanguin ne donne en effet aucune indication sur la couleur de l'épiderme.

Racisme et cultures

La doctrine racialiste met l'accent sur les différences. Elle multiplie les catégories tout en niant l'unité du genre humain. Pour elle, les différences ethniques sont à la source des différences culturelles.

Elle dresse une hiérarchie des races fondée sur un système unique de valeurs, appliquée à l'ensemble de l'humanité. La doctrine racialiste réfute ce qui est universel dans le genre humain mais accepte une seule aune: la sienne. Les adeptes de cette doctrine ne voient aucune contradiction dans leur démarche. Ils placent bien entendu leur propre culture au sommet de la hiérarchie. Ces faits établis, ces classifications mises en place, ce pseudo-savoir affirmé, la doctrine peut s'appliquer sous diverses



Racisme: théorie qui conclut à la hiérarchie des races en discriminant certains groupes humains.

Le racialisme: une doctrine ancienne

Les thèses racialistes s'appuyaient sur l'avènement des sciences, le scientisme en particulier. Elles lui empruntèrent son déterminisme. Il apparut alors que les êtres comme les végétaux et les animaux sont conditionnés par le milieu dans lequel ils vivent. Rousseau s'est insurgé contre ce besoin de classement des ethnies comme on le fait des espèces. Dans son *Discours sur l'Inégalité*, qui est une réflexion sur la connaissance des autres cultures, il critique les descriptions des voyageurs. Au lieu de l'Autre, on ne trouve dans ces récits qu'une image déformée de soi. «Depuis trois ou

chent le plus des brutes». La noirceur de la peau provient de la manière de vivre et de l'absence de civilisation.

Un siècle plus tard, Renan, adepte des idées de Buffon, écrivait: «La nature a fait une race d'ouvriers, c'est la race chinoise, une race de travailleurs de la terre, c'est le nègre, une race de maîtres et de soldats, c'est la race européenne» (*La réforme intellectuelle et morale de la France*, 1871).

Si racisme et racialisme se conjuguent...

Lorsque racisme et racialisme se conjuguent, quand les attitudes racistes se fon-



formes, soit celle de la soumission des races inférieures (colonialisme), celle de l'apartheid et de la ségrégation, celle de l'élimination (nazisme).

Il existe de multiples nuances dans l'élaboration des thèses racialistes, mais le schéma de la pensée s'articule toujours autour de cette idée de classer les êtres selon des critères ethnocentriques.

Le racisme est une doctrine de psychologie collective réfractaire par nature à toute approche individualiste. L'homme vit emprisonné dans les caractéristiques de sa race et de sa culture. Il ne peut s'en écarter. Le déterminisme est intégral.

Un fil rouge

Cette réflexion sur le racialisme et son histoire est en quelque sorte la trame du dossier.

Les divers articles viennent par touches étayer le propos.

Les buts et actions de la LICRA (Claire Luchetta-Rentchnik), les difficultés des femmes réfugiées soumises à des règles qui se réfèrent surtout au monde des hommes, la 59^e Journée des femmes vaudoises consacrée au thème des «migrations et racismes», le combat de Rigoberta Menchu pour la reconnaissance de son peuple, et

deux éclairages sur des vies de femmes en Suisse.

L'une, Safiatou, d'origine guinéenne, est aujourd'hui conseillère communale dans un village de la campagne vaudoise (Sylviane Klein).

L'autre, Gertrud Kurz, née en 1890 en Appenzell, consacra sa vie à la défense des réfugiés juifs (Perle Bugnion-Secretan).

Migrations et racismes: un sujet important dans un monde où se réveillent les vieux démons du refus de l'autre.

Simone Forster

Au-delà des préjugés

Témoignage d'une intégration réussie

Safiatou – pseudonyme qu'elle a choisi pour conserver son anonymat – habite une confortable maison rose cachée par une haie de tuyas. Suissesse depuis son mariage, il va y avoir vingt-sept ans, elle est arrivée en Suisse avec son mari en 1972. Depuis une quinzaine d'années bientôt elle habite une bourgade de la campagne vaudoise, pas très loin de Lausanne. Ses deux enfants sont hors de la coquille. Sitôt installée, elle s'est rapidement fait des amies dans ce village au caractère rural. Intéressée par la vie de la commune, elle s'est inscrite au Parti radical, et en 1986 elle devenait conseillère communale. Quatre ans plus tard, elle confirme son mandat en passant première des candidates féminines et sixième sur la soixantaine de conseillers élus. Il faut dire que son ouverture d'esprit et la joie de vivre qu'elle communique autour d'elle n'y sont pas pour rien. Cultivée et pondérée, elle est appréciée de ses «clients». Ses clients, ce sont surtout des personnes âgées dont elle s'occupe avec beaucoup de chaleur. Depuis quelques années elle a repris le poste de responsable régionale de Pro Senectute, puis, plus tard, celui de l'Entraide familiale. Elle aime cet échange avec les gens de la campagne, si attachants lorsque le contact est établi. Et Safiatou, dans la région, c'est quelqu'un! Le contact avec certaines de ses collègues est parfois un peu difficile, rivalité oblige! Il faut dire qu'une chose la différencie: son origine africaine est inscrite sur sa peau. Elle est née en Côte-d'Ivoire. Sa mère était sage-femme, son père médecin, et comme tous les médecins africains, il se déplaçait beaucoup. C'est donc en Guinée française, pays d'origine où son père retourna pour y terminer sa carrière, qu'elle rencontra son mari. Elle se souvient enco-

re de son arrivée en Suisse et de sa rencontre avec sa belle-famille dans un village du Haut-Valais. Son entrée dans la petite église catholique fut remarquée: le curé, durant le sermon, présenta moins d'intérêt que la nouvelle venue. A croire que les habitants n'avaient jamais vu de gens de couleur! A la sortie de la messe, une toute vieille Valaisanne, endimanchée dans son costume noir, s'approche d'eux et s'exclame, s'adressant à la belle-mère: «C'est celle-ci que ton fils a ramenée? Aller si loin pour ça!» Et, sortant de sa poche un mouchoir qu'elle déplie soigneusement, elle se met à frotter la main de Safiatou...

En racontant cela, Safiatou rit. Dans cette région vaudoise, elle ne souffre pas de racisme. Les gens la connaissent et apprécient sa gentillesse. Elle parle français depuis toujours, son éducation la rapproche de la culture suisse; elle est très bien assimilée.

Elle reconnaît que dans l'anonymat de la ville, c'est plus difficile. Surtout face à des personnes issues d'un milieu simple: «Les vendeuses me parlent parfois sans respect ou «oublient» de me servir. D'autres personnes m'insultent sans raison, m'invitant à «retourner d'où je viens».

Lorsqu'elle est arrivée en Suisse, il y a plus de vingt ans, elle a eu l'impression d'être accueillie et respectée. Elle trouvait pourtant que les Suisses étaient xénophobes, mais seulement envers les Italiens «qui venaient voler leur travail» et envers leurs compatriotes d'outre-Sarine. Aujourd'hui, c'est différent, les Italiens sont assimilés. C'est l'afflux, insuffisamment maîtrisé à son avis, des réfugiés qui a exacerbé les tendances racistes des gens. Trouver un travail lorsqu'on a la peau

plus foncée devient aujourd'hui mission impossible, même si l'on habite depuis des années dans le pays et que l'on a depuis longtemps un passeport à croix blanche. Michèle aimerait que la population soit mieux informée sur la situation réelle des réfugiés, que l'on dise que la plupart d'entre eux ne reçoivent en tout et pour tout qu'un endroit pour dormir et cinq francs par jour pour vivre, pas plus.

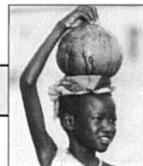
Malheureusement, pour une poignée qui se comportent mal, tous les autres passent pour des profiteurs et des fainéants. Elle souhaite aussi que l'on apprenne aux étrangers les us et coutumes de leur pays d'accueil: faire la queue dans un magasin, parler plus doucement, etc. Cela se fait à Genève par exemple. Il y a aussi les différences de cultures, chaque ethnie devant respecter l'autre. Safiatou s'estime privilégiée. Elle est consciente que le milieu aisné et cultivé d'où elle est issue l'a beaucoup aidée à s'intégrer. Sa belle-famille l'a acceptée, les gens du village aussi. C'est loin d'être le cas pour certaines de ses amies africaines. Profondément attachée à ses racines, elle participe régulièrement à des rencontres avec ses compatriotes, qui la nomment affectueusement Tantie, signe que là aussi elle est appréciée.

Ses craintes pour l'avenir, c'est qu'il ya de plus en plus de mariages mixtes. Les enfants ne paieront-ils pas plus tard les effets de leur différence?

Une récente rencontre lui a fait chaud au cœur. Terminant une visite chez une vieille dame qu'elle voyait pour la première fois, cette dernière, conquise, lui a demandé au moment de se quitter: «Est-ce que je peux vous embrasser?»

Bel exemple d'intégration.

Sylviane Klein



Immigration: le choc des cultures

Migrations et racismes: thème de la 59^e Journée vaudoise des femmes.

La 59^e Journée vaudoise des femmes, organisée par le comité du Centre de liaison des associations féminines vaudoises, avait pour thème le phénomène du racisme et des migrations. Trois conférences se sont succédé le matin, une table ronde réunissait diverses personnes l'après-midi. La réflexion de la journée consacrée à la diversité humaine et à la vision de l'autre a été riche d'enseignements et d'émotions. Peut-être sur cette réunion le poids des resurgences des intolérances et des violences dans nos sociétés. Il y eut aussi des touches d'humour et d'espoir. Henri-Charles Tauxe, psychanalyste, fit un exposé sur les sources inconscientes du racisme. Il faut en rendre compte, car la compréhension des mécanismes de cette attitude permet de lutter contre son extension.



Les «noirs» aux cheveux blonds que l'on rencontre souvent chez les aborigènes d'Australie sont une démonstration de l'impossibilité d'établir des archétypes raciaux.

Méthodes d'analyse

Le racisme ne se réduit pas à un seul niveau d'interprétation. Il s'agit d'un phénomène complexe dont l'analyse requiert les outils méthodologiques des diverses disciplines des sciences humaines. Wilhelm Reich fut sans doute le premier auteur à démontrer les rouages du racisme dans son ou-

vrage, *La Psychologie de Masse du Fascisme*, lequel parut pour la première fois au Danemark en 1933. Reich analyse le noyau dur du racisme, soit l'antisémitisme tel qu'il apparaît dans le livre d'Hitler, *Mein Kampf*.

Le racisme se fonde sur des «données naturelles», celles du darwinisme en particulier. Selon les théories racistes, il en va des hommes comme des animaux: tout métissage conduit à la décadence et à la dégénérescence de l'espèce. Il s'agit en quelque sorte d'un pseudo-mysticisme d'autant plus pervers qu'il s'appuie sur des notions biologiques évolutives.

Une théorie raciste n'est jamais innocente. Elle est justification d'un projet politique de nature impérialiste. L'impérialisme favorise la propagation de la gangrène du racisme, laquelle se développe dans le terrain souvent favorable des problèmes économiques et sociaux.

Le concept de race est dénué de tout fondement scientifique. Il sert à justifier des attitudes.

Sources inconscientes du racisme

Les mécanismes du racisme sont ancrés au plus profond des êtres, dans les replis les plus intimes de leur identité. Ils procèdent avant tout des processus psychiques de l'identification et de la projection. Chacun se définit par imprégnations successives

dans sa famille, à l'école et dans divers groupes sociaux. Ces processus d'identification et d'assimilation à un milieu et à une culture structurent la personnalité. Ils sont nécessaires et universels mais ils limitent les capacités de réaction face à l'altérité. Ils sont à la source des dérapages.

La projection est aussi un mécanisme psychique fondamental. On cherche en effet à se reconnaître dans l'autre, à voir en quoi il nous ressemble.

Cette attitude normale et positive est pervertie lorsqu'elle refuse à l'autre sa qualité d'être humain. C'est le cas du nazisme, lequel ne reconnaît pas l'homme chez l'autre et refuse l'être humain universel qu'il porte en lui. Ce comportement face à l'altérité ouvre la voie aux persécutions et à la destruction.

Que faire?

Lutter contre le racisme et les discriminations implique la connaissance des mécanismes fondamentaux du psychisme. Il faut répandre à l'école déjà la connaissance concrète du «comment nous sommes faits» et créer un climat intellectuel dans lequel les attitudes racistes deviennent difficiles.

Il faut relever à ce propos que le refus de la différence se retrouve dans l'attitude face à la femme. La misogynie est une forme de racisme. Il s'agit d'un phénomène diffus qui a des ramifications très vastes et très profondes.

Guerre en ex-Yougoslavie ouverture de nos frontières

(sch) – Bouleversées par les atrocités sans nom que vivent à notre porte des innocents en nombre toujours croissant et conscients que, vu la nette régression des demandeurs d'asile en Suisse, des places en nombre sont disponibles, quatre Vaudoises – soutenues par cinquante personnalités romandes des milieux politiques, religieux et culturels – ont adressé au début septembre une lettre au Conseil fédéral demandant une plus large ouverture de nos frontières aux réfugiés et réfugiées de l'ex-Yougoslavie. L'appel a été adressé également à tous nos parlementaires suisses.

A fin septembre, le Conseil fédéral répondait aux conseillères nationales vaudoises Irène Gardiol et Francine Jeanprêtre (qui avaient posé une question dans le même sens) que la priorité fixée était l'aide sur place, 30 millions ayant été débloqués à cet effet. Par ailleurs, l'attribution de visas serait facilitée pour tous ceux qui ont des parents en Suisse parmi les saisonniers et travailleurs à permis C.

La situation ne s'est pas améliorée, bien au contraire. L'appel doit être réitéré. Pour cela, une campagne de cartes postales est lancée. Que chacun, que chacune écrive au Conseil fédéral qu'il, qu'elle soutient l'appel lancé par *Femmes suisses pour une Europe solidaire*.

Des cartes imprimées peuvent être obtenues à l'adresse suivante: case postale 112, 1001 Lausanne.



L'Europe en question

Claudine Meylan, responsable de l'information au secrétariat romand de l'Entraide protestante suisse (EPER) multiplia les éclairages historiques sur les phénomènes migratoires. Elle rappela que jusqu'en 1880 la Suisse ne fut pas que terre d'immigration mais d'émigration.

Jean-Pierre Hocké, ancien haut-commissaire aux réfugiés, s'est attaché à montrer l'évolution de la réflexion et de la pratique des Etats face aux réfugiés. A force d'utili-

ser la définition du réfugié de la Convention internationale comme un instrument de rejet et d'exclusion, on finit par admettre ce glissement des pratiques. Le public est conditionné à réagir négativement face au réfugié.

Les pays européens sont dans l'impasse. Il est illusoire de croire que les problèmes de l'immigration se résolvent à l'échelle d'un Etat. Il faut une volonté commune d'analyse et de coopération.

L'après-midi, les personnes invitées à la table ronde expliquèrent leurs actions

concrètes dans divers secteurs: éducation, santé, politique, accueil des réfugiées et des réfugiés. Il y avait là de l'espoir et de la chaleur.

Une infirmière guinéenne émut l'assemblée lorsque, évoquant son travail dans un home de personnes âgées, elle dit: «Ils me regardent tous avec des yeux tellement tendres.» C'est vrai qu'avec un peu de tendresse les choses iraient tellement mieux. On n'osait plus le dire.

Simone Forster

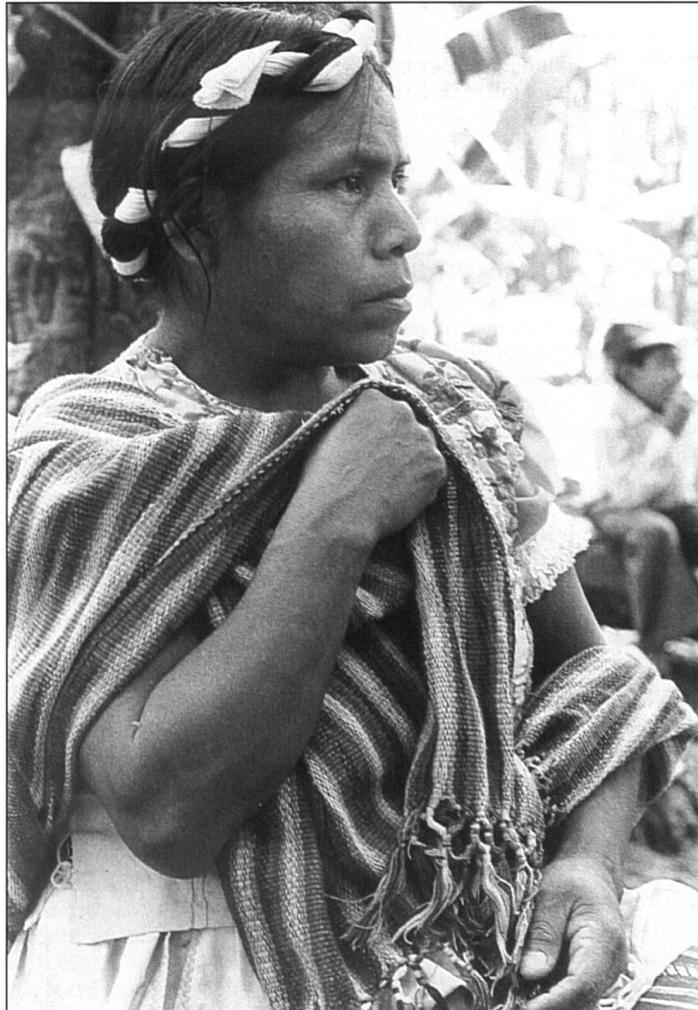
Persécutées et réfugiées

Un rapport du Bureau fédéral de l'égalité relève la réalité sociale des femmes réfugiées.

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes a publié en avril 1992 une étude intitulée «Les femmes victimes de persécutions et la notion de réfugié». Celle-ci relève qu'il n'est pas fait explicitement mention des femmes dans la Convention internationale de 1951 relative au statut des réfugiés. Les femmes sont victimes de persécutions spécifiques. Cette réalité n'apparaît pas dans la définition du réfugié, laquelle ne retient pas le motif de persécution lié au sexe. De ce fait on ignore ou on tient très peu compte, pour l'octroi de l'asile, des formes particulières de persécutions que subissent les femmes. De surcroît, la loi suisse sur l'asile de 1979 ne fait pas non plus référence aux femmes.

Un statut difficile à acquérir

Ce n'est qu'au début des années huitante que l'on se préoccupe des problèmes spécifiques des femmes, soit des difficultés de ces dernières à prouver leur qualité de réfugiée. En 1985, le Comité exécutif du Programme du HCR relève que «les Etats, dans



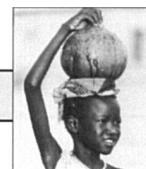
Les femmes ont plus de peine à témoigner des persécutions dont elles sont victimes. Ici, une réfugiée guatémalteque.

(Photo UNHCR, M. Vanappelghem)

l'exercice de leur souveraineté, sont libres d'adopter l'interprétation selon laquelle les femmes en quête d'asile soumises à des traitements cruels ou inhumains pour avoir transgressé les coutumes de la communauté où elles vivent peuvent être considérées comme appartenant à «un certain groupe social» aux termes de l'article premier, A2, de la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés». En 1990, le même comité constatait combien il était difficile pour les femmes d'accéder à la procédure d'asile en raison des difficultés qu'elles éprouvent à faire la preuve des persécutions qu'elles ont subies. Il recommandait de «fournir, si nécessaire, du personnel féminin pour mener à bien les entretiens dans le cadre des procédures de détermination du statut de réfugié et garantir de façon adéquate l'accès aux femmes en quête d'asile à de telles procédures, même lorsqu'elles sont accompagnées par des membres masculins de la famille».

Comment le prouver?

Les femmes ont plus de peine que les hommes à fournir les preuves de persécutions dont elles sont victimes. Elles



subissent parfois des violences difficiles à dire et à prouver comme, par exemple, les abus sexuels perpétrés par des policiers. Elles sont tourmentées de multiples manières et vivent dans un climat violent diffus, malaisé à décrire.

Il en va ainsi des contrôles de police et des perquisitions destinés à arrêter les hommes de leur famille suspectés d'activités politiques.

Aux termes de la loi, le réfugié doit être personnellement victime d'une persécution. La femme ne l'est guère. Elle est souvent indirectement menacée et peut rarement montrer un mandat d'arrêt.

La persécution n'est déterminante, de surcroît, pour l'octroi de l'asile, que si elle est exercée par l'Etat. Il s'agit là d'un obstacle réel, car il existe généralement une grande distance entre l'Etat et les femmes, lesquelles vivent le plus souvent sous la tutelle familiale et ne se mêlent guère à la sphère publique. L'Etat agit donc rarement directement sur elles. Il peut même y avoir accord tacite entre l'Etat et les familles lorsque les femmes sont maltraitées dans leur foyer. C'est le cas de celles qui luttent pour une reconnaissance de leurs droits.

La clé des auditions

Les femmes exercent souvent des activités politiques différentes de celles des hommes. Elles cherchent à obtenir la libération des prisonniers politiques, recherchent les disparus.

Elles sont actives dans la vie quotidienne de leur quartier, dans les institutions sociales. Lors des auditions, nombre d'entre elles omettent de citer ces activités parce qu'elles n'ont pas les clés de l'audition et des critères d'évaluation de la qualité de réfugié. Les questionnaires qu'elles doivent remplir ne se réfèrent daucune manière à leur vie et à leur vécu. Les références sont masculines.

Le monde des femmes n'apparaît pas ou guère dans les auditions, et le poids des traditions et des cultures pèse lourdement sur les manières d'être et de dire. On exige des femmes des comportements souvent en contradiction avec leur éducation. De plus, nombre de femmes victimes d'abus sexuels redoutent les auditions, car elles craignent les hommes qui les conduisent.

Ces exemples illustrent les difficultés particulières des femmes. On les a oubliées dans la définition du réfugié. On n'a pas pensé aux persécutions spécifiques qu'elles subissent quand la loi sur l'asile fut élaborée.

Il est temps de reconnaître que le sexe constitue un motif de persécution en soi. Il est temps de tenir compte des réalités du monde des femmes dans les questionnaires d'audition et de sensibiliser les fonctionnaires responsables des dossiers aux multiples aspects culturels et sociaux de la condition des femmes.

Simone Forster

Engagement récompensé

(pbs) – Pour la première fois, une pièce commémorative est frappée en l'honneur d'une femme: Gertrud Kurz. Son nom avait été mentionné au Conseil national en 1989, lorsqu'on a décidé de consacrer une pièce au général Guisan. La députée Monika Stocker avait alors judicieusement rappelé que les femmes aussi avaient participé à l'effort de guerre.

Les banques, auprès desquelles on peut se procurer pour 20 francs la pièce Kurz, disposent d'un petit document qui indique que Gertrud Kurz est née en 1890 en Appenzell, a été mère de trois enfants, s'est jointe dès 1931 au Mouvement chrétien pour la paix. Puis, dès 1938, faisant fi des barrières politiques, confessionnelles ou idéologiques, elle se consacre désormais aux réfugiés, qui affluaient toujours plus nombreux dans notre pays, en s'engageant publiquement pour leur cause.

Ce qu'on ne dit pas, et ce qu'il faut dire, ce qu'il faut rappeler, c'est son engagement en faveur des réfugiés juifs. Pourquoi en rester à une demi-vérité? La Suisse a accueilli au total pendant les années de guerre quelque 300 000 réfugiés civils et militaires, mais elle a pratiqué une politique discriminatoire à l'égard des réfugiés juifs, alors qu'on savait depuis 1938 les menaces qui pesaient sur eux en Allemagne et dans les pays occupés. En 1942, la Suisse a accueilli 8800 réfugiés, mais refusé l'entrée en Suisse à plus de 2500 juifs; et dans les deux années suivantes, environ 4000 par an ont été refoulés à notre frontière.

C'est là contre que Gertrud Kurz s'est élevée, allant jusqu'à relancer dans son lieu de vacances le conseiller fédéral von Steiger, chef du Département de justice et police, pour le supplier de modifier sa politique, ce qu'il n'a d'ailleurs fait que pour quelques mois.

Après la guerre, Gertrud Kurz s'est demandé qui avait été responsable de notre politique antisémite: *les autorités fédérales, le général, les directeurs de police cantonaux... ou bien était-ce nous, tout simplement?*

Gertrud Kurz a été nommée docteur honoris causa de la Faculté de théologie de l'Université de Zurich et a reçu la médaille Albert Schweitzer. Elle a continué à militer jusqu'à sa mort en 1972 dans le Mouvement chrétien pour la paix.

A l'occasion de la sortie de la pièce commémorative, sa belle-fille, Rosemarie Kurz, membre du conseil de la Fondation Gertrud-Kurz, a rappelé dans un long article de la *Neue Zürcher Zeitung* l'action de sa belle-mère. Elle se pose en terminant la question de savoir pourquoi on a si peur de l'autre, et elle conclut qu'il est indispensable aujourd'hui d'apprendre à vivre dans une société multiculturelle: *ce n'est pas une question de morale, mais une question de sagesse (Vernunft).*

Les camps de l'horreur

(sk) – L'horreur au quotidien dans la guerre qui ravage l'ex-Yugoslavie dépasse tout ce que l'esprit humain peut appréhender. Selon la *Weltwoche* du 5 novembre dernier, des dizaines de milliers de femmes, parfois très jeunes, seraient internées, systématiquement violées, réduites à l'état de vulgaire marchandise dans des camps de Bosnie-Herzégovine. Une Américaine travaillant pour une organisation de défense des droits des femmes et des hommes révèle l'existence de ces camps et les atrocités qui y sont commises tous les jours. En deux semaines, elle a interrogé une cinquantaine de réfugiées qui toutes racontent les viols en groupe et les orgies dont elles ont été victimes. Ces viols ne sont pas le fruit du hasard. Ils seraient au contraire imposés aux soldats et s'inscrivent dans une démentielle stratégie de guerre.

On ne peut s'empêcher de rapprocher ces faits de ceux rapportés récemment par la presse concernant les viols dont ont été victimes plus de deux millions d'Allemandes à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Un demi-siècle après ces événements, un documentaire filmé par deux réalisatrices allemandes, Helke Sander et Barbara Johr, dévoile après cinq ans de recherches et l'étude de milliers d'archives qu'au printemps 1945, dans les ruines de Berlin et dans l'est de l'Allemagne, deux millions d'Allemandes auraient été les victimes de viols commis par les soldats de l'Armée rouge.

Pour dénoncer ces atrocités, des manifestations simultanées auront lieu le 10 décembre dans toute la Suisse. Pour marquer leur solidarité, hommes et femmes se retrouveront habillé-e-s de noir et portant bougie ou flambeau à 18 h à Genève à la Fusterie, à Lausanne sur la place de la Palud, à Bienné à la place Centrale.

Renseignements: Genève: tél. (022) 346 50 15 – Vaud: tél. (025) 63 14 51 – Bienné: (032) 23 59 60 – Neuchâtel: (038) 24 71 34.